
Arménie - Ecologie : Echos du Prix Nobel en Arménie - Entretien avec Martiros Tsarukian

Par Levon Gevorgian

HetqOnLine / Yevrobatsi – 30/6/2008

En 2007, le Prix Nobel de la Paix a récompensé le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC) et l'ancien vice-président des Etats-Unis, Al Gore.

Récemment, Martiros Tsarukian, fonctionnaire au département de la Protection de l'atmosphère au ministère arménien de la Protection de la nature, et membre de longue date de l'IPCC, a reçu une copie du certificat de ce Prix Nobel, ainsi qu'une lettre de félicitations où l'on peut lire entre autres : « ... Je suis heureux de vous envoyer une copie du certificat du Prix Nobel de la Paix attribué à l'IPCC. L'hommage incarné par cette noble récompense vous revient ainsi qu'à nos autres collègues qui ont apporté une contribution significative au travail de l'IPCC durant les années qui ont suivi la fondation de cette organisation... »

On peut dire que grâce aux efforts de cet expert arménien notre république a elle aussi apporté sa petite contribution dans cette récompense du Prix Nobel. M. Tsarukian fut nommé expert arménien auprès de l'IPCC dès 1995 et a participé depuis lors aux activités de l'organisation. Il systématise en outre le travail effectué pour l'enregistrement national des gaz à effet de serre.

Hetq : M. Tsarukian, qu'est-ce exactement l'IPCC et sa mission officielle ?

Martiros Tsarukian : En 2007 le Prix Nobel de la Paix a récompensé l'IPCC et l'ancien vice-président des Etats-Unis, Al Gore, « pour leurs efforts pour bâtir et diffuser une prise de conscience plus large sur l'évolution du climat liée à l'activité humaine et jeter les bases des mesures nécessaires afin de contrecarrer cette évolution ». Ces vingt dernières années, notre groupe a périodiquement analysé et collecté l'information concernant l'évolution du climat liée à l'activité humaine et Al Gore a publié toutes ces données issues d'années de recherches dans un film documentaire intitulé *An Inconvenient Truth [Une Vérité qui dérange]*, qui a retenu l'attention de l'opinion dans le monde entier.

Les causes liées à l'activité humaine du changement climatique et le problème de ses conséquences potentielles est un sujet qui concerne l'humanité et les organisations internationales depuis un certain temps. La question vitale que l'on doit se poser à cet égard est : quels seront les effets du réchauffement climatique pour la planète ? L'humanité sera-t-elle capable de survivre dans de nouvelles conditions qu'elle aura elle-même créées ? Telle était la préoccupation à la fin du 20e siècle, une période qui a assisté à un accroissement rapide du développement industriel qui a lui-même obligé l'opinion publique mondiale à prendre des mesures spécifiques. En 1988, l'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme Environnemental des Nations Unies (UNEP) ont institué l'IPCC, dont la mission officielle « est d'établir, sur une base globale, objective, ouverte et transparente, l'information scientifique, technique et socio-économique permettant de comprendre les bases scientifiques du risque du changement climatique causé par l'homme, ses impacts potentiels et les options pour une adaptation et une réduction. »

En 1990 l'IPCC a publié son premier rapport d'évaluation sur les résultats de son travail, qui prouvait l'existence d'un changement climatique global et les responsabilités humaines. Ce rapport servit de base à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC), un traité international sur l'environnement, signé par une majorité de gouvernements dans le monde, présenté lors de la Conférence des Nations Unies sur

l'environnement et le développement (UNCED, connu de façon informelle sous le nom de Sommet de la Terre, qui s'est tenu à Rio de Janeiro en 1992. Ce traité vise à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre à un niveau pouvant empêcher une interférence dangereuse d'origine humaine avec le système climatique. C'est à cette rencontre historique qu'une délégation arménienne, conduite par le premier président de la République, participa pour la première fois.

Le Sommet de Rio ouvrit une page nouvelle pour toute l'humanité, puisque les nations signataires se sont engagées au final à assumer de grandes responsabilités. Naturellement, les nations industrielles hautement développées, à savoir celles qui produisent de gros volumes de gaz à effet de serre, sont obligées de contrôler les gaz qu'elles produisent, tandis que les nations en développement, dont l'Arménie, assument une part relativement modeste de responsabilité dans ce domaine. A ce jour, l'IPCC a publié quatre rapports d'évaluation globale sur le changement climatique, outre des résumés de rapports et des guides de référence sur le sujet. Suite au travail mené par l'IPCC, toutes les nations du monde sont convaincues que le changement climatique est causé par l'homme et qu'il n'y a pas d'autre alternative que de prendre des mesures pour combattre ce problème. J'exerce en qualité d'expert en Arménie depuis 1995.

Hetq : Quel travail est mené en Arménie dans le domaine du changement climatique et dans quelle mesure les conséquences du réchauffement global sont-elles de nature à préoccuper notre république ?

Martiros Tsarukian : En Arménie, depuis 1996, un projet national intitulé « Arménie – Une étude nationale du changement climatique » fut entrepris. Il avait pour but d'étudier cette question dans le cadre de l'Arménie. Ce projet publia un premier rapport en 1998 qui présentait en détail les conséquences potentielles du réchauffement climatique pour l'Arménie et des approches pour s'y opposer. On peut les constater dans certaines régions du pays, notamment le processus de désertification qui s'intensifie dans la plaine de l'Ararat, la diminution des zones forestières et la vulnérabilité des ressources en eau qui touche le problème du lac Sevan, étant donné que les volumes d'évaporation vont grandement augmenter, etc.

Hetq : Compte tenu de cette triste réalité, à savoir que l'environnement en Arménie a été longtemps considéré comme une ressource à exploiter au lieu d'être protégée, est-il logique de considérer les effets négatifs du réchauffement global, qui ne se manifestent pas toujours clairement, comme si inquiétants ?

Martiros Tsarukian : Si vous parlez des actes illégaux de déforestation, de l'exploitation à courte vue des ressources en eau du lac Sevan et de toute une série d'autres faits indésirables, nous ne devons pas oublier que ces faits sont causés directement par l'intervention humaine et que, pour répréhensibles qu'ils soient, ils pourraient aussi ne pas être provoqués par l'homme. Les gens peuvent au moins soigner en partie les dommages infligés et compenser ces pertes. Mais lorsque les forêts et les ressources en eau sont mises en péril par des causes climatiques, à savoir par des modifications de leurs conditions naturelles, il devient beaucoup plus difficile de les rétablir, et c'est parfois impossible.
